

**PUBLICITE DES CONDITIONS CREDITRICES ET DEBITRICES
(CIRCULAIRE BCT N°2001-14 DU 26 JUILLET 2001)
UBCI**

Nature de l'opération	Tarifs
CONDITIONS DES OPERATIONS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE	
*Bons de Trésor.....	Affichage quotidien séparé
*Certificats de dépôt	
< 2 ans.....	TMM – 1,75%
> 2 ans.....	TMM – 0,5%
*Billet de trésorerie.....	Sur consultation
CONDITIONS CREDITRICES	
*Compte à terme et Bons de Caisse	
- en dinars	
< 2 ans.....	TMM – 1,75%
> 2 ans.....	TMM – 0,5%
- en devises	
< 2 ans.....	Taux de référence – 2%
CONDITIONS DEBITRICES	
*Crédits à la consommation.....	TMM + 5%
*Autres crédits à court terme.....	TMM + 5,5%
*Crédits à l'habitat	
-à moyen terme.....	TMM + 4%
-à long terme.....	-
*Autres crédits à moyen terme.....	TMM + 5%
*Leasing	
-mobilier.....	-
-immobilier.....	-
*Financement en devises	
-crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger.....	Taux du Libor + 4%
-autres financements en devises.....	Taux du Libor + 4,5%
OPERATIONS BANCAIRES	
*Effets à l'encaissement	
-sur la Tunisie.....	3,000
-sur l'étranger.....	5,000 + 2‰ (max 200,000)
*Effets escomptés	
-sur la Tunisie.....	1,500
-sur l'étranger.....	-
*Règlement d'effets.....	1,000
*Remise d'effets pour protêt.....	5,000
*Frais de tenue de compte	
-compte chèque.....	7,000/trimestre
-compte courant.....	15,000/trimestre
-compte d'épargne.....	5,000/an
*Encaissement de chèques	
-chèques tirés sur la Tunisie.....	0,500
-chèques tirés sur l'étranger.....	5,000 + 1,5‰ (max 150,000)
*Cartes électroniques	
-cartes locales (Point Cash, Visa, Gold).....	10,000-30,000-110,000
-cartes internationales (Visa, Gold).....	50,000 –135,000
*Chèques certifiés.....	5,000
*Récupération des frais sur chèques sans provision.....	65,000
*Virements émis	
-sur la Tunisie.....	15,000 / liste
-sur l'étranger.....	2‰ max 250,000
*Virements reçus	
-sur la Tunisie.....	0,500
-sur l'étranger.....	1‰ max 100,000
*Règlement de succession.....	200,000
*Recherche pour le compte de la Clientèle de documents archivés.....	30,000 + 200 millimes/feuillet

NB : - ces tarifs s'entendent minimum pour les placements et maximum pour les autres opérations.

- ces tarifs n'intègrent pas la récupération des frais justifiables.
- L'unité : en dinars